

Bruxelles, le 4 décembre 1974
HF/ub

PRIORITE P 1

Remis au télex à 17 h 00

441.2(211)

Note BIO (74) 286 aux Bureaux nationaux
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux des DG I et X

Négociation CEE/Algérie

La négociation avec l'Algérie interrompue en septembre 1973 a repris les 2 et 3 décembre, sur la base du nouveau mandat adopté par le Conseil des Ministres.

De façon générale l'impression que l'on peut retirer de cette nouvelle rencontre est que l'Algérie, en dépit des réserves formulées sur certains points de l'offre communautaire, a la volonté d'aboutir, et ceci dans des délais raisonnables à la conclusion d'un accord global de coopération à long terme avec la Communauté.

Dans cet accord, la coopération industrielle et technique est considérée de part et d'autre comme un élément essentiel, voire exemplaire de ce qui pourrait se faire à l'avenir entre pays industrialisés et certains pays en voie de développement. On notera en outre que cette convergence de vue dépasse le cadre des relations bilatérales entre la Communauté et l'Algérie et s'étend au problème plus vaste de la coopération triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et les pays arabes.

Ceci dit, il reste que certaines divergences subsistent sur un nombre limité de points.

C'est le cas en matière d'échanges commerciaux en ce qui concerne les conditions d'accès au marché communautaire des produits pétroliers raffinés en provenance d'Algérie ainsi que les concessions commerciales proposées pour le vin. De même l'Algérie insiste pour qu'un effort supplémentaire soit fait en matière de main-d'œuvre. Enfin elle souhaiterait pouvoir disposer d'un accès illimité aux possibilités de prêts aux conditions du marché de la Banque européenne d'investissement.

Il est vrai que les possibilités de la Communauté de répondre favorablement aux contrepropositions algériennes sont extrêmement limitées, notamment en matière agricole. Mais il n'est pas exclu que les Algériens assouplissent leurs propres propositions. Il faudra attendre la suite des travaux, dont la reprise est prévue prochainement, pour se prononcer de façon certaine à ce sujet.

Amitiés,

M. SANTARELLI

